

16



L' écho Communal Xures

Décembre 2020

« Au vingt de Noël, les jours rallongent d'un pas d'hirondelle »

Inscription sur les listes électorales :

Rappel : Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire durant toute l'année et, en vue d'une élection, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Etat civil

- Naissance

- Maxime RICHARD, 15 Mai 2020

- Décès

- Christine BOËHM, 8 Février 2020
- Bernadette RICHARD, 28 Avril 2020

Quelques numéros de téléphone à retenir :

- Mairie Xures

☎ 03.83.71.32.16 mairie-xures@orange.fr

- Mairie de Lunéville (Passeport, carte d'identité)

- Poste d'Einville au Jard

☎ 03.83.72.92.98 de 14 à 16 h

- Communauté de communes du Sânon

☎ 03.83.72.05.64

☎ 03.83.76.23.14

- S.N.C.F. Lunéville

☎ 08.36.35.35.35

Numéros d'urgences

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Urgence médicale SAMU : 15 et : 112 depuis un portable

Hôpital de Lunéville : 03.83.76.12.12

Centre anti-poison : 03.83.32.36.36

Infos XURES

Elections communales

Ont été élu (e)s : Frédéric AMEN, Xavier BOITEUX, Elvire BOSSE, Charly CHANE, Michèle CUNY, Jean Paul KIENNEMANN, Evelyne LANGKUST, Stéphanie PACATTE, Aurélien RICHARD, Marina VIRY, René WAGNER.

René WAGNER a été élu Maire, Jean Paul KIENNEMANN et Frédéric AMEN Adjoints

Conseil Municipal

Au cours de la réunion du conseil municipal du 25 Mai 2020, les commissions ont été définies comme suit :

Biens communaux

Xavier BOITEUX - Stéphanie PACATTE - René WAGNER

Bois - Syndicat du BAMBOIS

Frédéric AMEN - Xavier BOITEUX - Charly CHANE - Jean Paul KIENNEMANN - Aurélien RICHARD

Budget

Frédéric AMEN - Jean Paul KIENNEMANN - Aurélien RICHARD - René WAGNER

Brioche - Colis de Noël - Saint Nicolas

Elvire BOSSE - Charly CHANE - Marina VIRY - René WAGNER

Communication

Elvire BOSSE - Michèle CUNY - René WAGNER

Eglise - Sonnerie des cloches

Stéphanie PACATTE - René WAGNER

Employé communal

Elvire BOSSE - René WAGNER

Fêtes et Cérémonies

Xavier BOITEUX - Michèle CUNY - Stéphanie PACATTE - Marina VIRY - René WAGNER

Fleurissement

Elvire BOSSE - Michèle CUNY - Evelyne LANGKUST - Stéphanie PACATTE - Marina VIRY

Location

Jean Paul KIENNEMANN - Stéphanie PACATTE - René WAGNER

Travaux Voirie

Frédéric AMEN - Charly CHANE - Michèle CUNY - Jean Paul KIENNEMANN - Marina VIRY - Aurélien RICHARD - René WAGNER

Délégué auprès de la Communauté de Communes du Sânon

Titulaire : René WAGNER - Suppléant : Charly CHANE

Délégué auprès de jeunesse et territoire du Sânon

Charly CHANE

Délégués auprès du syndicat du Banbois

Frédéric AMEN - Xavier BOITEUX - Charly CHANE - Aurélien RICHARD

Délégués auprès du syndicat des eaux

Titulaire : Aurélien RICHARD - René WAGNER Suppléant : Jean Paul KIENNEMANN

Délégués auprès du syndicat scolaire du collège d'Einville

Elvire BOSSE - Evelyne LANGKUST

Délégués auprès du syndicat scolaire du primaire d'Einville

Charly CHANE - Marina VIRY

Délégués auprès du syndicat intercommunal des travaux

Elvire BOSSE - René WAGNER

Tous ces représentants sont à votre entière disposition pour vous informer.

Travaux effectués en 2020

- Aménagement et plantation rue du canal
- Réalisation assainissement et mise en fonctionnement le 1^{er} semestre (C.C.S.)
- Fin de l'enfouissement des réseaux secs
- Remise en peinture de la porte du cimetière

Fibre Optique

La pose de la fibre optique s'est poursuivie dans notre village et en dehors de celui-ci. Selon les interlocuteurs de la région Grand Est, contactés, la mise en service serait proche...

Cela s'est passé en 2020

Galette des rois

Le 11 janvier 2020 de nombreux habitants se sont retrouvés pour déguster la traditionnelle galette. Cette rencontre a permis de se remémorer les événements qui se sont déroulés en 2019 et d'informer la population sur les différents travaux à réaliser en 2020.

Covid-19

A trois reprises, la commune a assuré la distribution de masques à l'ensemble de la population.

Station d'épuration

La visite s'est déroulée le mercredi 22 Juillet. Les habitants intéressés du village ont pu prendre connaissance du fonctionnement de la station à l'appui d'explications détaillées.

Réalisation massifs rue du canal

Réalisation de deux massifs rue du canal. Merci à la famille DA PRAT pour la réalisation de l'empierrage de ces massifs mais également aux conseillers et aux bénévoles pour la plantation des fleurs.

Commémoration de la déportation

Le 18 octobre, en raison de la Covid-19, une messe a été célébrée en l'église d'EINVILLE au JARD, seul lieu de culte ouvert. Des porte-drapeau ont assisté à cette messe. Afin d'honorer nos habitants décédés lors des différentes guerres, un dépôt de gerbes a été effectué le même jour à 11 H30 devant notre Monument aux Morts en présence de Messieurs Thibault Bazin, député, Michel Marchal, conseiller départemental, Jacques Lavoil, président de la communauté de communes du Sânon.

Hallowenn, Saint Nicolas, Colis de Noël

En raison du confinement, Hallowenn et l'accueil de saint Nicolas n'ont pu se dérouler comme d'habitude. Cependant des friandises et des cartes cadeau ont été offertes aux enfants concernés. Les colis de Noël ont été distribués à nos aînés qui apprécient toujours ce geste.

Décorations de Noël

Comme à l'accoutumée, les animateurs de Familles Rurales sont venus effectuer un atelier de décoration avec les enfants de notre village et environs, ceux-ci aidés dans la réalisation de magnifiques sujets par les parents. Cet atelier fut suivi de l'habituel goûter offert par la commune.

Bon à savoir

Ordures Ménagères

L'accueil de l'agence VEOLIA se fait désormais par le portail côté Mission Locale (11 bis avenue de la libération à Lunéville), en traversant la cour intérieure. Le stationnement des visiteurs se fait sur le parking mitoyen. Les courriers, dépôts de paiements ou documents administratifs seront toujours acceptés dans la boîte aux lettres dédiée, en façade de la CCTLB (communauté des communes des territoires de Lunéville à Baccarat).

Rappel : Pour toutes anomalies de collectes ou demandes de renseignements,

- Les usagers peuvent contacter par téléphone le 0 800 71 03 87,
- Ou par courrier électronique infosdechets-cctlb-ccs@veolia.com,
- Consulter le site internet noustrions.fr,
- Suivre les ambassadeurs du tri sur facebook <https://www.facebook.com/NoustrionsLesAmbassadeurs>.

L'année 2021 sera la 1ère année de ramassage selon la nouvelle formule. **ATTENTION**, les ramassages auront lieu **le vendredi lors des semaines paires** pour les objets non recyclables (poubelle ménagère à puce). Un forfait de 12 levées est attribué à chaque famille.

Des sacs de couleur jaune ont été distribués aux habitants afin d'y mettre tous les produits recyclables ainsi que les journaux, catalogues, papiers, etc (En cas de besoin de sacs, s'adresser en mairie). Ces sacs seront ramassés devant les habitations **le mardi, lors des semaines impaires**.

Le coût de l'enlèvement des ordures ménagères est le suivant :

	Nombre de personnes par foyer	Volume du bac	Montant annuel part fixe (avec 12 levées incluses) (€ HT)	Coût unitaire de la part variable pour 4 levées supplémentaires (13, 14, 15, 16) (€ HT)	Coût unitaire de la part variable pour les levées supplémentaires à partir de la 17 ^{ème} levée (€ HT)
Particulier bac individuel ou collectif Résidence principale	1	120 L	100,00 €	4,00 €	9,00 €
	2	120 L	145,00 €	4,00 €	9,00 €
	3	240 L	185,00 €	6,00 €	12,00 €
	4	240 L	223,00 €	6,00 €	12,00 €
	5 et +	240 L	250,00 €	6,00 €	12,00 €
Particuliers bacs Résidence secondaire	/	120 L	100,00 €	4,00 €	9,00 €

Pour toute information, **les professionnels** doivent s'adresser directement à Véolia selon les modalités définies dans le rappel précité.

Seules, les bornes à verre et à vêtements restent à disposition en haut du village.

Les objets encombrants et autres produits tels que matelas, réfrigérateurs, etc. ...devront être déposés à la déchetterie d'Einvillie aux heures habituelles d'ouverture : **été** du 15/04 au 30/09 : mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H / 13 H 30 à 18 H / dimanche de 9 H à 12 H -

Hiver du 01/10 au 14/04 : mercredi et vendredi de 14 H à 17 H / samedi de 10 H à 12 H / 14 H à 17 H - Fermée les jours fériés.

Monalisa

C'est une équipe de bénévoles qui peut soutenir le moral des personnes en proposant un appel téléphonique régulier ou... une visite individuelle lorsque cela sera possible (Covid).

Si vous souhaitez des précisions ou explications sur cette action, voir sur le site : <https://www.monalisa-asso.fr/> ou en appelant Gérard MARIN 03.83.70.81.42 (Maixe) ou Marie France PICARD 03.83.72.03.80 (Hénaménil).

Trésor Public

A compter du 1^{er} janvier 2021, la perception sera transférée à Lunéville (centre des impôts).

Gendarmerie

Pour toute information, dépôt de plainte..., s'adresser directement à la gendarmerie, située 2 avenue Caumont La Force, 54300 LUNEVILLE Tél 03.83.73.02.07.

Cambriolages

Vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une tentative de vol ou d'effraction : composez **le 17**. Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. En cas de tentative de vol, l'information donnée à la gendarmerie permet aux cellules « cambriolages » implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi appréhender les malfaiteurs. Tout individu ou véhicule suspects se déplaçant dans le village doivent également être signalés au maire ou à la gendarmerie.

Monoxyde de carbone

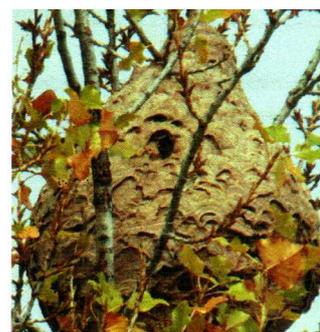
Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux incolore et inodore. L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) survient le plus souvent dans les circonstances suivantes :

- Mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, pétrole...),
- Défaut d'aération ou de ventilation du logement,
- Conduit d'évacuation des gaz brûlés défectueux ou obstrué,
- Utilisation inappropriée d'appareils de chauffage.

En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête...), aérer immédiatement les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer les locaux et appeler les secours en composant le **15, le 18 ou le 112**.

Frelon asiatique

Rappel : des nids de frelons asiatiques ont été trouvés à proximité de notre village. Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est seul. Sa pique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille. **Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche**. Le frelon rentre dans le nid par les trous placés horizontalement. En présence de nid, souvent situé dans les arbres, prière d'en informer le maire.



En 2021

Recensement de la population :

En raison de la COVID-19, le recensement de la population de XURES prévu du 21 Janvier au 20 Février 2021 est reporté à une date ultérieure.

Travaux prévus :

. Sécurité routière, vitesse dans le village :

Il est envisagé :

- de réduire la largeur de la route dans la partie basse du village et la création d'aire de stationnement,
- de réaliser un dispositif dit « écluse à deux sens » dans la partie haute du village.

. Restructuration de la place derrière l'église.

Gâteau au miel, orange, pommes et épices de Noël

Ingrédients :

180 g de farine, 2 c.c de levure chimique, 50 g de poudre d'amandes, 1 c.c de gingembre en poudre, 1 c.c d'épices à pain d'épices, 1 c.c de cannelle, 1 c.c de muscade, 50 g de miel, 70 g de beurre, 100 g de cassonade, 1 orange, 6 pommes moyennes, 2 gros œufs.

Préparation :

Préchauffer le four à 180 °,

Mélanger la farine, la levure, la poudre d'amandes, toutes les épices et le zeste de l'orange.

Dans une casserole, tiédir 130 ml de jus d'orange, y faire fondre légèrement le beurre et le miel, verser dans un bol. Ajouter la cassonade et les œufs. Verser ce mélange dans la farine.

Mélanger le tout ardemment, verser dans moule à manqué.

Couper les pommes en deux, débarrassées de la peau et des pépins, les placer sur la pâte.

Enfourner 30 minutes environ (vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau).

Déguster ce gâteau avec un thé de Noël ou un jus d'orange chaud au miel.

Bon appétit !

Bonne et Heureuse Année

Bonne Santé à Tous !